

A collection of Halloween-themed cookies is scattered on a rustic wooden surface. The cookies include a witch's hat, a mummy, a bat, a skeleton, a ghost, and several jack-o'-lanterns. A white speech bubble is centered in the image, containing the text for the event.

*Info-Parents  
Octobre 2022*

**École du Grand-Pommier**

# Dates importantes - Octobre 2022



03

Journée pédagogique

10

Congé

11

Journée qui devient un  
lundi

14

Moment de concertation  
en PM

18

Vaccination des élèves  
de 4e année

31

Journée d'Halloween

# Mot de la direction

## Des projets en 2022-2023

Cette année, deux beaux projets seront réalisés.

Nous avons entrepris la révision de notre code de vie.

Sous peu, il sera présenté aux membres du CÉ, aux élèves et aux parents.

Par la rédaction de ce code de vie, nous souhaitons agir en prévention et offrir un milieu de vie sécurisant et agréable à tous les élèves.

Un nouveau projet éducatif sera rédigé. Le bilan du projet éducatif 19-22 sera produit puis nous entamerons le processus de l'élaboration du projet éducatif. Vous serez informés des diverses étapes de rédaction. Nous souhaitons travailler en collaboration avec les parents et les membres de la communauté afin que notre projet éducatif nous ressemble et réponde aux attentes.



## Code de vie



# Mot de la direction

## Un bon voisinage

Depuis le printemps dernier, il y a de nombreux actes de vandalisme à l'école. Le module de jeu est endommagé, des fenêtres sont brisées, un feu a été fait sur la table de pique-nique, les paniers de basket sont volés, des bouteilles de verre cassées dans la cour et de nombreux graffitis sont peints sur les murs et bancs de l'école.

Nous avons fait une demande au service policier afin d'accentuer la surveillance. Les actes de vandalisme ont diminué mais se produisent toujours, plus particulièrement pendant les fins de semaine.

Comment pouvez-vous nous aider ?

En tant que parents, vous jouez un rôle essentiel. Vous pouvez discuter avec vos enfants et vos adolescents de ce qu'est le vandalisme. Discuter des conséquences possibles. Insistez sur la nécessité de faire les bons choix et de ne pas se laisser influencer par les autres. Invitez votre enfant à dénoncer tout geste inacceptable dont il est témoin.

# Info-COVID - Rappel



## Quand votre enfant doit-il s'isoler?

Dès que votre enfant fait de la fièvre, peu importe la cause, il doit s'isoler jusqu'à 24 heures après la fin de la fièvre.

Si votre enfant a d'autres symptômes de la COVID-19 et qu'il a eu la COVID-19 dans les deux derniers mois, il n'est pas nécessaire de s'isoler à nouveau.

Cependant, jusqu'à la disparition de ses symptômes, il devra porter un masque à l'école. Pour les élèves du préscolaire, il est fortement recommandé de porter un masque en classe.

## Votre enfant a la COVID-19

Il doit s'isoler **au moins 5 jours**. La période d'isolement débute dès l'apparition des symptômes ou, en l'absence de symptômes, à la date du prélèvement (résultat positif). Après ces 5 jours, si ses symptômes s'améliorent et qu'il n'a plus de fièvre depuis 24 heures sans avoir pris de médicament contre la fièvre, il peut reprendre ses activités essentielles (école) en respectant certaines consignes.

Durant les 5 jours suivants, il doit :

- portez obligatoirement un masque en classe (sauf pour les enfants de 5 ans et moins / nous le recommandons fortement);
- évitez les contacts avec les personnes vulnérables;
- respectez la distanciation de 2 mètres, autant que possible.

Après 10 jours, il peut reprendre ses activités normalement tout en respectant les gestes pour limiter la propagation du virus.

Si votre enfant est non vacciné, il doit s'isoler pour 10 jours.

Il n'est plus obligatoire d'obtenir un résultat négatif pour reprendre ses activités après les 5 jours d'isolement et revenir en classe.

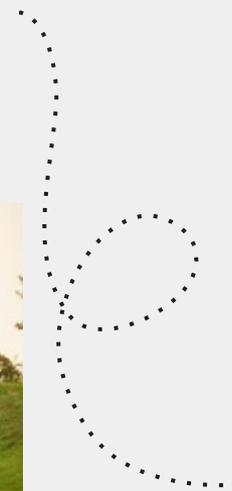
# Babillard du Grand-Pommier

Le 22 septembre dernier avait lieu le Cross-Country annuel de l'école. Nous désirons remercier tous les parents bénévoles qui nous ont permis de faire de cette journée un magnifique succès.



Un énorme Merci! également à mesdames Ginette et Francine, enseignantes en éducation physique, sans qui cette course n'aurait pas pu être possible.

Finalement, nous félicitons tous les élèves ainsi que tous les coureurs de leur superbe participation! Vous êtes tous des champions!



# Babillard du Grand-Pommier

Le 21 septembre dernier, les élèves ont eu l'immense privilège d'assister au spectacle Samajam. Ils ont vibré au son des percussions et ont participé à une animation haute en musique. Merci à la troupe pour la magnifique présentation!



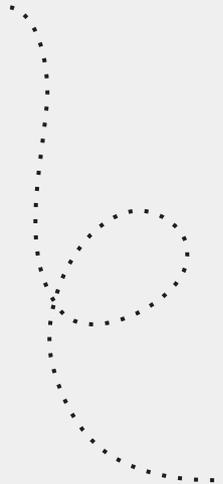
# Vidéo de la rentrée



Voici le lien pour visionner la vidéo de la danse de la rentrée qui a été gentiment filmée par un parent d'élève avec un drone:

[Danse de la rentrée](#)

Bon visionnement!



# Pour votre information...



5<sup>e</sup> Groupe scout  
Grand-Moulin

Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-lac,  
Oka, Pointe-Calumet, Saint-Joseph-du-Lac

École des Mésanges  
203 14<sup>e</sup> Av, Deux-Montagnes, QC, J7R 3W1

Local des Lions  
111 13<sup>e</sup> Av, Deux-Montagnes, QC, J7R 3T7



Castors 7-8 ans  
portes ouvertes le  
23-09-2022, à  
l'école des Mésanges  
De 18:45 à 20:45

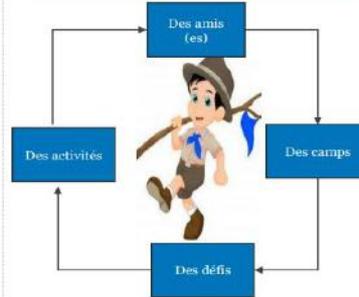


Louveteaux  
9-11 ans  
portes ouvertes le  
19-09-2022, à  
l'école des Mésanges  
De 18:45 à 20:45



Aventuriers  
12-17 ans  
portes ouvertes le  
18-09-2022 au  
local des lions  
De 18:00 à 21:00

Les scouts, c'est faire...



Pssssit! Nous sommes aussi  
à la recherche de bénévoles!



Jean Côté : 514-730-3398



5<sup>e</sup> Groupe Scout Grand Moulin



info@5escoutgrandmoulin.org



www.5escoutgrandmoulin.org



Saison

2022 - 2023

Nous avons hâte de te rencontrer!



# Comité d'action sociale



**Le Comité d'Action Sociale de Saint-Joseph-du-Lac a pour mission d'aider les Joséfois et Joséfoises en situation de précarité dans différents aspects de la vie quotidienne. N'hésitez pas à les contacter pour de l'aide alimentaire, un soutien pour les articles scolaires ou d'autres besoins de la vie quotidienne. Ils vous accueilleront dans le respect et la confidentialité.**

**Le Comité d'Action Sociale opère le Chiffonnier, une boutique de vêtements et articles de seconde main, ouverte à tous, au 1028 chemin Principal. Les profits de la boutique servent à la distribution d'aide alimentaire chaque semaine et à la mission de l'organisme pour soutenir les gens de notre communauté.**

**(450) 473-2440**

**[info@comiteactionsociale.org](mailto:info@comiteactionsociale.org)**



## Journée d'Halloween

Le lundi 31 octobre 2022  
aura lieu la journée  
thématique Halloween.   
Nous invitons tous les  
élèves à se vêtir de leurs  
plus beaux costumes!





# Conseil d'établissement

Être membre du conseil d'établissement permet aux parents d'être informés de tout ce qui se passe dans l'école de son enfant et surtout, de prendre part aux décisions importantes de l'école.. Les décisions d'un conseil d'établissement sont toujours prises dans le meilleur intérêt de l'ensemble des élèves.



Lors de l'Assemblée générale du 20 septembre dernier, les parents ont élu les membres du conseil d'établissement 2022-2023. La première rencontre du CÉ s'est également tenue le lundi 26 septembre 2022. Lors de cette rencontre, les membres ont approuvé les sorties éducatives et ont adopté, dans le respect de la nouvelle réglementation des services de garde, la facturation pour la fréquentation sporadique au service de garde.

Veuillez noter que la prochaine séance du conseil d'établissement se déroulera le mardi 18 octobre 2022 à 18 h 30 à l'école. Les membres du CÉ seront consultés sur le cadre d'organisation scolaire ainsi que sur le calendrier scolaire 2023-2024. Ils discuteront du projet éducatif et du plan de lutte. **Bienvenue à tous !**

## Questions du public

Pour prendre part à la parole au public, vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école en mentionnant le nom de votre enfant et le sujet que vous souhaitez aborder.

Sachez que, selon nos règles de régie interne, la période de questions du public n'est pas une période de délibérations. Le président peut apporter une réponse à la question ou inviter un membre ou le directeur à le faire. Si aucune réponse n'est donnée sur-le-champ, la question est notée et une réponse est transmise dès que possible



# Conseil d'établissement (Suite)

Voici les membres du CÉ 2022-2023

## Parents membres:

- Mme Véronique Bertrand (Présidente et membre de l'O.P.P.),
- Mme Isabelle St-Jean (Vice-présidente),
- Mme Annie Breton (Représentante au Comité de parents),
- Mme Valérie Binette (Substitut au Comité de parents),
- M. Marc-André Guindon
- Mme Marie-Hélène Binette (parent substitut)

## Membres du personnel

- Mme Sylvie Chéné (enseignante 4e année),
- Mme Céline Genest (enseignante préscolaire),
- Mme Christyne Dodier (enseignante 3e année),
- Mme Nancy Bonneville (technicienne au SDG),
- Mme Anick Labelle (membre substitut)

M. Alexandre Dussault est également nommé à titre de membre de la communauté.



# Le bien-être de vos enfants



## La température change ... le temps froid arrive



Un simple coton ouaté n'est pas toujours suffisant pour passer les récréations du matin et du midi au chaud. Nous vous demandons votre collaboration afin de vous assurer que votre enfant soit vêtu de manière adaptée à la température extérieure. Parfois, il n'est pas facile de s'adapter aux conditions climatiques mais il est important d'insister auprès de votre enfant afin que ce dernier porte des vêtements chauds, et ce, de la tête aux pieds. Si jamais il faisait plus chaud au cours de la journée, nous verrons à ajuster nos exigences. Merci de votre soutien qui nous permet de mieux prendre soin de votre enfant et rend ainsi la récréation beaucoup plus amusante!

## Objets perdus...

L'arrivée des matins frisquets fait déborder notre coin des objets perdus avec les vestes et chandails qui sont retirés en cours de journée. Assurez-vous que votre enfant rapporte ses effets personnels à la maison. Encouragez-le à venir visiter régulièrement le coin des objets perdus; la meilleure méthode pour que ces objets retrouvent leur propriétaire, est qu'ils soient identifiés.



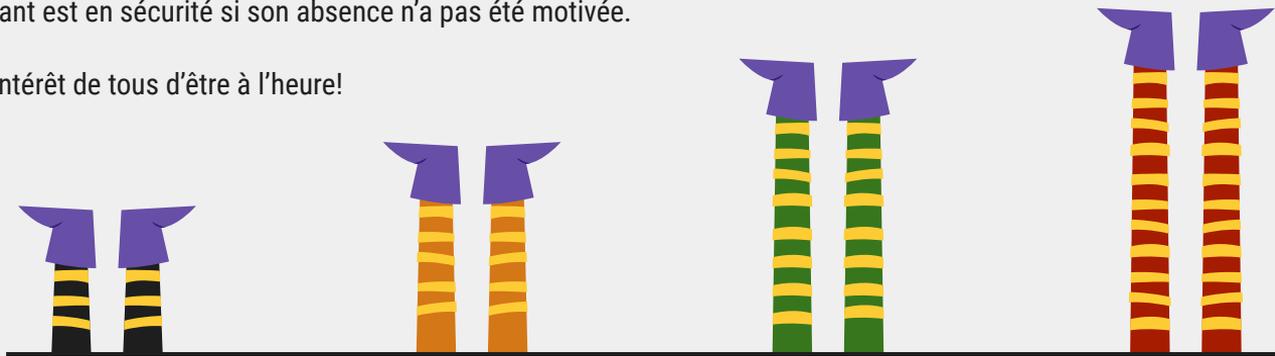
# Rappel - Absences et retards

Nous tenons à vous rappeler l'importance de la présence de votre enfant en classe, et ce, en tout temps. La ponctualité est une valeur très importante à inculquer dès le jeune âge à nos enfants.



Nous comptons sur votre collaboration afin que vous vous assuriez que votre enfant soit à l'heure à l'école. Son retard a de nombreuses conséquences. D'abord sur les apprentissages de votre enfant, sur la routine de son groupe et sur les interventions que doit faire son enseignante. De plus, la secrétaire doit accueillir l'enfant retardataire, comptabiliser les retards et faire les téléphones à la maison, le tout, afin de s'assurer que l'enfant est en sécurité si son absence n'a pas été motivée.

Il est donc dans l'intérêt de tous d'être à l'heure!



Votre enfant doit, en toute occasion, passer par le secrétariat afin d'en informer la secrétaire.

Des retards fréquents pourraient occasionner une "reprise de temps" pour les élèves concernés.

# La sécurité de nos élèves en tête!

Le départ de votre enfant en cours de journée: pensez-y bien!



Pensez-y!

Nous recevons souvent des appels à la dernière minute nous informant d'un changement de fréquentation pour le service de garde ou pour une modification en regard du mode de retour à la maison.

Il est important de comprendre que nous tenons à la sécurité de nos élèves et que votre demande, parfois tardive, amène une incertitude dans la transmission et la réception de l'information dans cette période active dans l'horaire de votre enfant.

Dans le but de vous sécuriser et de nous sécuriser, **aucune demande ne sera traitée après 11 h 30.**

La sécurité de vos enfants nous tient à cœur; c'est pourquoi cette consigne est valide pour tous les élèves de l'école, qu'ils fréquentent le service de garde ou non.

*Des nouvelles du Service de garde*





## Communication au Service de garde

Afin de s'assurer que toutes les informations soient transmises aux intervenantes du service de garde en tout temps, il est essentiel d'utiliser uniquement l'adresse courriel suivante:

[sdg.dgp@cssmi.qc.ca](mailto:sdg.dgp@cssmi.qc.ca)

## Le départ de votre enfant en fin de journée

Nous vous demandons de venir chercher votre enfant **APRÈS 15 H 05.**

Entre 14 h 50 et 15 h 05 (départ des autobus), nous sommes en transition. Les éducatrices prennent les présences. Ce contrôle des présences doit se faire rapidement, afin d'assurer la sécurité des enfants. Ce processus est grandement ralenti quand plusieurs parents se présentent à l'entrée avant le départ des autobus et demandent de récupérer leur enfant. Nous vous demandons donc d'attendre à l'extérieur jusqu'au départ des autobus.

Merci de votre collaboration pour aider à la bonne marche de ce moment intense de transition entre la fin des classes, le départ des élèves et le début du Service de garde.

## Modification de la facturation

En juin dernier, le ministère de l'Éducation apportait des modifications au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire. Cette modification vient réviser les plafonds tarifaires quotidiens pouvant être facturés aux parents selon le type de fréquentation prévue.

Ces ajustements permettent notamment de :

- réduire les écarts tarifaires et donc, d'augmenter l'équité quant aux contributions demandées aux parents;
- ajuster la tarification selon les besoins de fréquentation.

Statut régulier – 2 ou 3 périodes par jour (1,2,3 ,4 ou 5 jours par semaine)

Dorénavant, un élève qui fréquente le service de garde deux ou trois périodes par jour (avant l'école, le midi ou après l'école) de manière récurrente sera considéré comme un élève à statut régulier. Le tarif gouvernemental quotidien devient 8,95 \$, peu importe le nombre de jours de fréquentation par semaine.

Statut sporadique – 1 période par jour

Pour sa part, un élève qui fréquente le service de garde pour une seule période par jour (matin ou soir), que cela soit occasionnel ou non, sera considéré comme un élève à statut sporadique. La contribution financière exigée pour un élève qui fréquente le service de garde de façon sporadique est déterminée par le conseil d'établissement de l'école dans le respect des maximums gouvernementaux.

À notre école, voici les tarifs qui seront facturés aux parents pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Pour la période du matin : 3,25 \$
- Pour la période du soir : 8,95 \$

### **Surveillance du dîner et frais de retard**

Pour l'année scolaire 2022-2023, la tarification du service des dîneurs demeure celle déterminée par notre conseil d'établissement. Les frais de retard demeurent inchangés.

### **Frais d'inscription**

Les frais d'inscription de 15 \$ sont abolis selon le nouveau Règlement.



# Chronique de Mme Maude, psychoéducatrice



## Les alternatives au « non »

Il arrive que la réponse « non » ne soit pas reçue comme étant satisfaisante par l'enfant et cela peut le mener à argumenter ou à se braquer face à l'adulte. Il existe des formulations alternatives qui peuvent aider à répondre aux demandes des enfants.

### Donner de l'information

Enfant : « Est-ce que je peux aller jouer chez Rémi ? »

Au lieu de : « Non, tu ne peux pas. »

Alternative : « Nous soupçons dans 5 minutes. ».

### Refléter le sentiment

Enfant : « Je ne veux pas quitter le parc tout de suite, est-ce qu'on peut rester encore ? »

Au lieu de : « Non, il faut partir maintenant. »

Alternative : « C'est vrai que c'est difficile de partir d'un endroit qu'on aime tant ! C'est normal de se sentir déçu, nous pourrions revenir un autre jour. »

Note : Quelquefois, la résistance est moindre quand quelqu'un comprend ce qu'on ressent.

### Décrire le problème

Enfant : « Maman, peut-on aller à la bibliothèque ? »

Au lieu de : « Non, je ne peux pas, tu dois attendre. »

Alternative : « J'aimerais t'aider, le problème est que j'attends l'électricien qui doit venir dans la prochaine heure. »





Lorsque possible, remplacer un « non » par un « oui ».

Enfant : « Papa, est-ce que je peux glisser ? »

Au lieu de : « Non, tu n'as pas encore dîné. »

Alternative : « Oui, tout de suite après le dîner. »



Demander du temps pour réfléchir

Enfant : « Est-ce que Maxime peut venir dormir à la maison samedi ? »

Au lieu de : « Non, pas cette fois-ci. »

Alternative : « Je vais y penser. »

Technique du disque brisé

Enfant : « Est-ce que je peux aller au dépanneur pour m'acheter des bonbons ? »

Parent : « Je trouve qu'il est trop tard. »

Enfant : « Il n'est pas trop tard, il fait encore clair dehors. »

Parent : « C'est vrai qu'il fait clair, mais je trouve qu'il est trop tard. »

Enfant : « Juste une fois, allez »

Parent : « Tu as visiblement vraiment le goût de manger des bonbons ! Par contre, il est trop tard ce soir. ».



**Soyez persistant en ne vous éloignant pas du point que vous voulez exprimer**





Ça se passe en octobre!



A woman with long brown hair, wearing a black witch hat and a black and orange costume, stands in a grassy field. She is holding a large, glowing jack-o'-lantern basket. The background is a soft-focus green field.

Joyeuse  
Halloween!

